



Résumé – Débat Climate Chance 6

« Déchets »

Intervenants :

- **Sven Saura**, Directeur adjoint en charge du recyclage et des plastiques, Veolia
- **Françoise Bonnet**, Secrétaire générale, ACR+
- **Dominique Traineau**, Coordinateur du rapport « Territoires pionniers de la prévention des déchets », Ademe

Modération : **Antoine Gillod**, Chargé de recherche, Observatoire Climate Chance

Le Bilan mondial de l'action climat par secteur a été publié la première semaine de décembre et est disponible en [Français](#) et en [Anglais](#). Une série de "**Débats Climate Chance**", pour analyser les tendances clés de chaque secteur, a eu lieu du 1^{er} au 4 décembre (tous les enregistrements sont disponibles [ici](#)).

Vous pouvez retrouver la section du Bilan dédiée au secteur Déchets p. 185.

Points clés des interventions :

- **L'Observatoire Climate Chance** montre que la pandémie a augmenté la production de déchets ménagers et médicaux et a retardé l'interdiction de plastiques à usage unique prévue dans quelques villes. De plus, le recyclage du plastique souffre de la baisse des prix du plastique vierge, et de l'absence de débouchés locaux dans les pays du Nord. Les entreprises engagées dans ce secteur privilégient les approches circulaires à la réduction des déchets à la source. Le recyclage doit plutôt être perçu comme un complément aux stratégies de prévention des déchets et de sobriété.
- **Sven Saura** (Véolia) rappelle la plus-value que permet le recyclage dans les problématiques environnementales et climatiques, et présente les initiatives de Véolia pour développer ces filières.
- **François Bonnet** (ACR+) présente les effets de la pandémie sur le secteur et les réactions des acteurs. Selon elle, des mécanismes comme la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) ou le système de tarification incitative (*pay-as-you-throw*) apparaissent incontournables au vu des résultats des meilleurs territoires en matière de prévention des déchets.
- **Dominique Traineau** (Ademe) présente une étude de l'Ademe qui permet de mieux comprendre les co-bénéfices de la réduction des déchets et les mécanismes qui fonctionnent pour la prévention au niveau des territoires.



CLIMATE
CHANCE

Résumé

Grands Enseignements de la section Déchets, présentés par Antoine Gillod, chargé de recherche à l'Observatoire Climate Chance



Bilan de l'action climat par secteur

GRANDS ENSEIGNEMENTS 2020

DÉCHETS

- 1** Les confinements à domicile ont conduit à une hausse de la production de déchets ménagers, auxquels les opérateurs et les systèmes de collecte des villes ont parfois eu des difficultés à faire face, comme à Séoul. Mais en Europe, quelques villes (Barcelone, Milan) témoignent déjà d'une baisse de la production des déchets solides municipaux en général. Aux États-Unis, la pandémie et la pression des industriels ont suspendu ou décalé des interdictions de plastiques à usage unique prévues par certaines villes et États, et retarde le calendrier de réformes adoptées en Australie. Enfin, la pandémie précarise le travail des services de collecte et des 15 millions de collecteurs informels dans le monde.
- 2** Les plastiques à usage unique sont entre deux feux. D'un côté, ils sont réprimés par les législations d'interdiction qui continuent de s'étendre (Caraïbes, Asie et surtout en Afrique). De l'autre, leur usage est promu par les acteurs de la pétrochimie en quête de débouchés par temps de crise pétrolière, notamment dans les pays en développement où le soutien à la création de services de traitement des déchets vise à contrer les législations limitant le plastique.
- 3** L'effondrement des cours du pétrole a fait chuter les coûts du plastique vierge aux dépens du plastique recyclé, dans un contexte de récession économique où les industriels favorisent les options les moins chères en l'absence d'obligation. Les matériaux médicaux jetables dont l'utilisation s'est généralisée durant la pandémie ont afflué dans les espaces naturels.
- 4** La désorganisation du marché international des déchets recyclés par la National Sword Policy chinoise a accru les trafics illégaux de déchets depuis les pays du Nord vers les pays d'Asie du Sud-Est. Les États-Unis, le Japon, l'Australie et l'UE ont renforcé leurs législations pour encourager le recyclage sur leurs territoires, tandis que les industries chinoises du recyclage, coupées de leurs approvisionnements, commencent à investir en Amérique du Nord pour se rapprocher des ressources nécessaires à leurs activités.
- 5** Si les entreprises de la grande consommation qui ont souscrit à des engagements ces dernières années ont amélioré leur transparence, peu d'entre elles se sont engagées dans une démarche de réduction des déchets à la source, leur préférant toujours une approche circulaire fondée sur le recyclage plutôt que sur le réemploi et la réparabilité. L'absence légale de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) dans de nombreux pays semble aggraver ceci.
- 6** Les réformes de la REP dans certaines provinces canadiennes et/ ou encore les nouveaux programmes de consignes dans les provinces australiennes placent la gouvernance multi-acteurs des systèmes de collecte et de tri des déchets au cœur de la réponse apportée par les gouvernements locaux à la crise des déchets. Peu de données consolidées permettent de rendre compte de l'action des collectivités, mais ces dernières continuent d'explorer des solutions comme la collecte pneumatique, les systèmes de pay as you go, ou des systèmes plus complexes d'économie circulaire.



Discussion :

- **Sven Saura, Veolia**

Question : Dans un contexte où il devient de plus en plus difficile d'exporter ses déchets recyclables à l'étranger, comment développer des filières localisées de recyclage et améliorer les performances de tri sur nos territoires ?

D'abord un retour sur l'impact de la crise : impacts sur le prix des matières premières qui ont baissé ce qui défavorise le recyclage. Il y a un manque de gisement de matières à recycler, et le ralentissement économique de certains secteurs (comme l'automobile) réduit les sources de matières à recycler.

Ensuite, le « Chinese Ban » (*National Sword Policy*) a beaucoup perturbé les mouvements transfrontaliers et encourage la relocalisation des filières de recyclage chez nous, par exemple dans la filière du recyclage du plastique, qui connaît une forte demande de matière en plastiques recyclés. Veolia veut doubler l'activité dans ce domaine.

Le plastique recyclé est toujours local chez Veolia, et provient du pays même où l'usine de recyclage est installée. Pour favoriser l'emploi local, il faut que des entreprises s'engagent à acheter ces matières recyclées. Si ces acheteurs sont locaux, alors la filière se développera localement.

- **Françoise Bonnet, ACR+**

Question: Déchets et Covid-19 : Quel bilan pouvons-nous dresser des premiers résultats de l'enquête menée par ACR+ sur la production de déchets des villes et régions en Europe depuis l'épidémie ?

La problématique qui se pose est : « Comment assurer le service public malgré la crise, et est-ce qu'on peut être contaminé en touchant des vieux papiers / plastiques ? ». Constatations :

- Les éboueurs sont bien protégés, mais lors de la première vague tendance à collecter seulement le résiduel et espacer le recyclable.
- Qualité du gisement de déchets ménagers ? Les données manquent encore pour évaluer la production de déchets à usage unique, mais il semblerait qu'il y ait une augmentation directe de déchets d'emballages et de produits à usage unique. Et il semblerait bien que la hausse des déchets ménagers ait été compensée par une diminution globale des déchets municipaux. Les restaurants ont par exemple réduit leurs déchets, mais les ventes à emporter génèrent leurs propres types de déchets.
- Les performances de collecte ont continué à bien fonctionner, mais dans certaines villes des parcs à conteneurs ont dû fermer. Les villes ont aussi constaté une prolifération de masques, souvent jetés dans la nature.
- Communication : important de communiquer avec les citoyens sur les changements de collectes.
- Augmentation des déchets médicaux pendant la première vague : Bruxelles a dû adapter rapidement les réglementations locales car les exigences sont plus strictes pour ce type de déchets.
- Les techniques de traitement mécano-biologiques des déchets ont été contournées pour préférer la mise en décharge des déchets résiduels sans pré-traitement.



- **Dominique Traineau, Ademe**

Question : Quelles sont les pratiques les plus efficaces à la prévention des déchets identifiées sur le territoire français par le rapport publié par l'Ademe ?

L'Ademe développe des programmes de prévention des déchets depuis 2009. Dans le rapport « Territoires pionniers de la prévention des déchets », elle évalue non pas des programmes mais recherche quels étaient les territoires les plus performants afin d'essayer d'identifier les facteurs de réussites.

Résultats de l'étude :

- Territoire plus résilient lorsqu'on a une plus faible production de déchets
- Les 58 territoires produisaient deux fois moins d'ordures ménagères résiduels, et déchets assimilés que la moyenne nationale. Les efforts sur la réduction des OMR plus importants.
- Territoires surtout ruraux. 7 meilleurs agglomérations aussi sélectionnées pour représenter les villes : Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté. Ils sont tous en milieu rural et mixte.
- La tarification incitative est définitivement incontournable, mais avec des mesures complémentaires : réduction de la fréquence des déchets résiduels, des limites au nombre de passages dans les déchetteries, et des actions de sensibilisation et des actions de proximité.
- Pour les meilleurs d'entre eux soulignons les modalités de collecte innovante : suppression de la collecte en porte à porte, remplacée par des collectes en points d'apport volontaire.

- **Françoise Bonnet, ACR+**

Question : Dans ce Bilan 2020, nous identifions quelques bonnes pratiques assorties de résultats notables à l'étranger. A l'échelle européenne, quelles villes/régions tirent leur épingle du jeu pour la collecte, le transport et le tri des déchets ?

Rappelons qu'en Europe, on a un cadre législatif assez important depuis les années 90, qui donne des obligations aux municipalités et ont permis d'arriver à de bons résultats.

Les bonnes pratiques, il faut les contextualiser car ils n'ont pas les mêmes contextes socio-culturels, et configurations territoriales.

La collecte sélective grâce à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) est performante sur tout ce qui est papier-carton, plastique, aluminium. Pour ce qui est de la fraction humide ou des biodéchets, Milan a un taux de captation élevé. Trévise et Ljubljana sont aussi de bons exemples.

La Flandre a une bonne politique en termes de parc à conteneurs et de politique publique pour le réemploi. Les meilleures bonnes pratiques, c'est quand les municipalités peuvent réduire les déchets par habitant.

En Europe, les meilleures performances en termes de collecte en bouteille en plastique, c'est avec des systèmes de consignes, qu'ils soient locaux ou nationaux. Aide à la quantité ou la qualité du flux collecté.

Pay-as-you-throw : la récompense donnée pour le dépôt de déchets à recycler, ça marche indubitablement. Équivalent de la tarification incitative. Meilleurs taux en termes de captation, ça vaut toujours la peine de les mettre en place.

On a vu avec le taux du plastique vierge, on a poussé pour qu'il y ait un "minimum recycling content" obligatoire, car le marché est tel qu'il est pour le moment et il faut une incitation pour un



marché secondaire et des débouchés pour le plastique recyclé. Cela pourrait l'être pour d'autres flux.

- **Sven Saura, Veolia**

Question: Comment Veolia, opérateur de services urbains dans le traitement des déchets, travaille-t-elle en France et à l'étranger avec les collectivités pour accompagner la réduction des déchets à la source ?

J'entends souvent que le recyclage est un prétexte pour se dédouaner de diminuer notre consommation. Mais :

- 1) Le recyclage contribue à la sobriété, il permet de réduire la demande de matière fossile
- 2) Recycler des déchets pour faire de la matière première consomme moins d'énergie que d'extraire des matières vierges, et réduit l'impact de CO2 globales de nos activités.

Mais évidemment, le recyclage seul ne suffit pas. Véolia mène plusieurs projets dans ce sens, comme Recyclim : nouvelle forme de déchetterie, ajouter des innovations pour la moderniser, mise en place d'un magasin d'accueil au public (former les personnes au recyclage des déchets, comme les livres, la réutilisation des déchets, remettre en état des objets, des créations), un espace pour déposer des objets usés comme les livres. Enfin un espace pour accueillir des associations de l'ESS qui remettent en état des objets qu'ils peuvent vendre. Véolia essaye de promouvoir ce type de partenariats, rassembler au même endroit ces actions

Taux de recyclage supérieurs dans ces Recyclim' : 40% à 60% de taux de recyclage -> synergies entre les deux activités.

- **Dominique Traineau, Ademe**

Question : Comment questionner ses besoins, y répondre avec plus de sobriété sans risquer les effets rebond (comme l'élargissement des garde-robes individuelles sous l'effet du succès du marché des vêtements de seconde main ?)

La sobriété, de quoi s'agit-il ? L'Ademe a publié un [Panorama sur la notion de sobriété](#) en 2019. C'est une notion pas tout à fait stabilisée, ce Panorama permet d'identifier l'ensemble des sources et des références, en repartant des racines philosophiques, spirituelles...

Un autre travail réalisé par l'Ademe, [Penser la sobriété matérielle](#) (2019), propose un état de l'art de la recherche sur la notion. La définition qui ressort de nos travaux est la suivante :

« Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins, et à les satisfaire en limitant notre impact sur l'environnement. Elle doit nous conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation, et plus globalement nos modes de vie à l'échelle individuelle et collective. »

Il faut donc effectivement y parvenir sans effet rebond. Mais on a aujourd'hui des outils pour ça : l'Ademe a mis à disposition l'outil « Nos gestes climat », qui permet de calculer son bilan carbone individuel. On sait que l'accord de Paris nous incite à réduire notre empreinte carbone (de 11 à 2 tCO2 par personne en 2050). Il s'agit maintenant d'inventer nos vies bas-carbone. L'association *Résistance Climatique* a développé par exemple un jeu qui propose des actions afin de développer tout un tas de choses atrophiées par nos vies hyperactives : travailler moins et dépenser moins, marcher, courir, jardiner, planter des arbres...